

## Recommandations aux auteurs 2019

### Comment soumettre

- Les auteurs sont invités à adresser leurs manuscrits en format Word paginé, avec une mise en forme minimale (pas de feuille de style), par courriel à l'adresse [redaction@santepubliquefrance.fr](mailto:redaction@santepubliquefrance.fr)
- L'auteur correspondant devra s'être assuré de l'accord de tous les signataires tant sur la version soumise que sur la version finale acceptée, destinée à être publiée : il en est le garant auprès de la rédaction du BEH.
- Les auteurs garantissent que les données présentées ont été collectées et traitées en conformité avec les dispositions réglementaires en vigueur lors de la réalisation de l'enquête ou de l'étude, dont elles relèvent (Comités de protection des personnes, déclaration Cnil...). Si nécessaire, un justificatif de conformité aux dispositions réglementaires pourra être demandé aux auteurs par le comité de rédaction du BEH.
- Liens d'intérêt : les auteurs doivent mentionner tout conflit d'intérêt potentiel. En particulier, les sources des financements privés/publics reçus dans le cadre de l'étude objet de l'article doivent être déclarées. En l'absence de conflit d'intérêt, la mention « *Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêt au regard du contenu de l'article* » doit être portée.
- Les auteurs garantissent que toute institution ou personne (physique ou morale) qui pourrait être mise en cause dans l'article a été informée de la soumission de celui-ci au BEH. Un droit de réponse lui sera ouvert.
- La rédaction du BEH accuse réception de l'article auprès de l'auteur correspondant et le tient informé aux étapes ultérieures.
- Les auteurs s'engagent, lors des phases de révision de leurs articles après relectures, à fournir des versions corrigées en mode « modifications apparentes », et à les accompagner d'un fichier individualisé de réponses point par point aux demandes des deux relecteurs.

**NB** : En référence aux règles internationales en vigueur dans le domaine des sciences de la vie et de la santé, les auteurs doivent remplir les 3 conditions suivantes : 1) avoir joué un rôle substantiel dans la conception du projet et du protocole expérimental, l'acquisition des résultats ou l'analyse et l'interprétation des résultats ; 2) avoir écrit la première version de l'article ou participé à la révision critique de son contenu ; 3) avoir approuvé la version finale publiée et assumer la responsabilité du contenu. Les signataires d'un article sont les seuls auteurs, compris au sens précédent. Ces trois critères permettent également de déterminer qui n'est pas auteur, mais doit être cité comme contributeur à des niveaux divers (remerciements, groupe de travail...).

### Récapitulatif des éléments à envoyer

- Titre de l'article en français ET en anglais
- Auteur correspondant : nom et prénom complets, adresse courriel, affiliation professionnelle détaillée
- Liste de tous les auteurs et leurs affiliations respectives
- Résumé en français ET en anglais / Mots-clés en français ET en anglais
- Indication du nombre de mots (hors tableaux, figures, légendes et références bibliographiques)
- Indication du nombre de tableaux et figures
- Indication du nombre de références bibliographiques
- Format des fichiers : l'article et les tableaux doivent être fournis sous Word, les figures sous Excel ou Power Point et les cartes en .JPEG, .AI ou .EPS.

## **Format des articles**

Les manuscrits sont rédigés en français, dans un langage scientifique clair et précis. Les sigles et abréviations doivent être explicités dans le texte à leur première utilisation.

### **Longueur**

En moyenne, elle est de :

- 1 900 à 2 500 mots, incluant titre, auteurs, affiliations ; n'incluant pas résumés, mots-clés, tableaux, figures, légendes, références et remerciements ;
- 3 ou 4 figures et/ou tableaux (un tableau de plus de 15 lignes compte pour deux) ;
- 6 à 20 références, appelées consécutivement dans le texte.

Si le sujet exige un format plus important (résultats cumulés sur une longue période par exemple), un format de 2 500 à 3 000 mots peut être accepté, avec 8 à 25 références et 5 ou 6 tableaux et figures.

Le nombre de mots, de tableaux et figures et le nombre de références doivent être indiqués en haut de l'article soumis, au-dessus du titre.

### **Structure générale**

La présentation doit suivre un plan structuré traditionnel (introduction, matériel-méthodes, résultats, discussion-conclusion), sauf quand le contenu de l'article ne s'y prête pas du tout (description d'un système de surveillance par exemple). De courts intertitres peuvent être introduits à l'intérieur de chacune de ces grandes parties.

La méthodologie peut être décrite assez rapidement pour privilégier la présentation des résultats et la discussion. La référence à une publication antérieure où la méthodologie a été décrite plus précisément est alors possible.

**Les auteurs doivent s'efforcer, au moins dans l'introduction et la conclusion, de situer la problématique dans une perspective de santé publique.**

### **Titre (en français ET en anglais)**

Les titres des articles sont aussi courts et informatifs que possible. Ils doivent permettre de situer l'étude dans le temps et dans l'espace. Une traduction en anglais du titre est fournie par l'auteur.

### **Auteurs**

Les auteurs sont cités avec leur prénom en entier puis leur nom et leur affiliation (institution, ville, pays), avec des chiffres en exposant permettant de repérer les institutions lorsqu'il y en a plus d'une. Leur nombre doit être limité aux personnes ayant contribué de manière substantielle à la rédaction de l'article (voir « Comment soumettre »).

#### **Exemple :**

Nathalie Dupont (nathalie.dupont@santepubliquefrance.fr)<sup>1</sup>, Marc Durant <sup>2</sup>

1/ Santé publique France, Saint-Maurice, France

2/ Centre hospitalier universitaire, Tours, France

Les partenaires du travail et autres contributeurs peuvent être mentionnés dans des « Remerciements », groupes de travail...

### **Résumés et mots-clés (en français ET en anglais)**

Deux résumés doivent être fournis, l'un en français et sa traduction en anglais, chacun d'une longueur d'environ 250 mots. Ils sont structurés selon le même plan que l'article (introduction, matériel-méthodes, résultats, discussion-conclusion le plus souvent).

Quelques mots-clés (maximum 5) décrivant le contenu principal de l'article sont indiqués, en français et en anglais, séparés par une barre oblique (Exemple : VIH / Sida / Surveillance).

### **Tableaux, graphiques, images (cartes, schémas...)**

Ils sont placés en fin de texte **ET** fournis en fichiers séparés dans leurs formats originaux ; l'emplacement souhaité des tableaux et figures peut être indiqué dans le texte.

Chaque tableau ou figure est numéroté et son titre (uniquement en français), légendes et notes diverses clairement indiqués. Tableaux et figures doivent être appelés consécutivement dans le texte.

Les titres des tableaux et figures sont aussi courts et informatifs que possible ; ils doivent permettre de situer l'étude dans le temps et dans l'espace.

Les tableaux seront fournis en format Word (.doc) ou Excel (.xls) (et non pas importés en image dans le texte).

Les figures type histogrammes, courbes etc. seront fournies sous Excel (.xls). D'autres sous Power Point (diagrammes de flux...).

Les images (cartes ...) devront être fournies chaque fois que possible dans les fichiers d'origine : .eps, .ai, ou .jpeg, au format maximum 21x29,7 et en haute définition (300 dpi minimum).

### **Notes de bas de page**

Leur emploi est proscrit, car elles sont incompatibles avec l'esprit et les contraintes des pages Web. Dans les cas forcément exceptionnels où leur présence est cependant souhaitée, elles doivent être les plus courtes possible (une vingtaine de mots).

### **Remerciements**

Ils figurent en fin d'article, juste avant les références. Leur longueur ne doit pas excéder 50 à 100 mots.

### **Références**

Elles sont appelées consécutivement dans le texte par un numéro entre crochets [ ] et figurent en fin d'article sous le titre « Références », numérotées. Elles ne doivent pas prendre la forme de notes de bas de page.

*1. Modèle d'écriture des références d'articles de revues (format Vancouver)*

**Mentionner tous les auteurs jusqu'à six : au-delà du sixième, citer les six premiers et ajouter « *et al.* » en italiques.**

- Lorsque l'article est publié dans une revue non accessible gratuitement en ligne :

Nom du (des) auteur(s), initiale(s) du (des) prénoms. Titre et sous-titre de l'article. Titre abrégé du périodique. Année de publication;volume(numéro dans le volume):première page-dernière page.

Exemple:

[3] Weber DJ, Rutala WA. Recognition and management of anthrax. N Engl J Med. 2002;346:943-5.

- Lorsque l'article est publié dans une revue accessible gratuitement en ligne :

\* Revues francophones :

Nom du (des) auteur(s), initiale(s) du (des) prénoms. Titre et sous-titre de l'article. Titre abrégé du périodique. Année de publication;volume(numéro dans le volume):première page-dernière page. URL de la page

\* Revues anglophones :

Nom du (des) auteur(s), initiale(s) du (des) prénoms. Titre et sous-titre de l'article. Titre abrégé du périodique. Année de publication;volume(numéro dans le volume):première page-dernière page. URL de la page

Exemple :

[1] Tarantola A, Barboza P, Gauthier V, Ioos S, El Omeiri N, Gastellu Etchegorry M. The influenza A(H5N1) epidemic at six and a half years: 500 notified human cases and more to come. Euro Surveill. 2010;15(29).

<http://www.eurosurveillance.org/ViewArticle.aspx?ArticleId=19619>

- Lorsque l'article fait référence à une communication à un congrès publiée dans une revue :

Nom du (des) auteur(s), initiale(s) du (des) prénoms. Titre et sous-titre de l'article. Intitulé exact de la manifestation, Lieu date. Titre abrégé du périodique. Année de publication;volume(numéro dans le volume):première page-dernière page.

Exemple :

[7] Grolleau S, Ducassea JL, Azema O, Schwoebel V, Thelot B, Sagnes Raffy C. Épidémie des intoxications au monoxyde de carbone (CO) en Midi-Pyrénées pendant la tempête Klaus. Congrès Adelf-Emois, Bordeaux 22-23 avril 2010. Rev Epidémiol Santé Publique. 2010;58 Suppl.1:S31-S2.

## 2. Modèle d'écriture des références d'ouvrages et de rapports

**Mentionner tous les auteurs jusqu'à six : au-delà du sixième, citer les six premiers et ajouter «*et al.*» en italiques.**

Nom du (des) auteurs, initiale(s) du (des) prénoms. Titre et sous-titre de l'ouvrage. Lieu d'édition: éditeur; année de publication. Nombre de pages. [si disponible sur le web, URL de la page].

Exemple :

[6] European Centre for Disease Prevention and Control/WHO Regional office for Europe. HIV/AIDS surveillance in Europe 2017. 2016 data. Stockholm: ECDC; 2017. 124 p. <https://ecdc.europa.eu/en/publications-data/hivaids-surveillance-europe-2017-2016-data>

## Règles typographiques

Les auteurs doivent respecter les règles typographiques en usage dans le BEH, si possible dès la première version de l'article et, au plus tard, dans la version modifiée après relecture.

- Le texte, les noms des auteurs, les titres, les sous-titres, les titres et légendes des tableaux et figures, ainsi que les références et remerciements sont écrits en caractères minuscules pour permettre à l'éditeur de bien repérer les majuscules nécessaires et l'accentuation des mots.

- Chaque **sigle ou acronyme** doit être explicité à sa première apparition dans le texte.

Les sigles ou acronymes s'écrivent en lettres minuscules avec une majuscule initiale lorsque les mots qu'ils forment peuvent se prononcer : Drees, Cire, CCLin, Inserm, Inra... ; ils s'écrivent en lettres majuscules lorsque les mots qu'ils forment ne peuvent pas se prononcer ou qu'ils sont composés de moins de 4 lettres : DGS, DOM, CNR, HCSP...

Le développé d'un sigle prend une majuscule au premier mot mais pas aux suivants : Centre national de référence, Santé publique France, Direction générale de la santé, Agence régionale de santé ...

Lorsque le sigle ne désigne pas une personne morale, aucun mot ne prend de majuscule : MDO -maladies à déclaration obligatoire ; VIH -virus de l'immunodéficience humaine...

Les sigles devenus des noms communs s'écrivent en lettres minuscules sans majuscule initiale : sida, pacs...

- Les **institutions, organismes, groupements**... identifiés (qui ne forment pas un sigle) s'écrivent avec une majuscule au premier mot mais pas aux suivants : Service des maladies infectieuses, Département des affaires internationales, Association Groupe hospitalier de Saint-Etienne, sauf pour les institutions de nature nationale comme le ministère chargé de la Santé, la présidence de la République... : dans ce cas, les majuscules se placent aux substantifs qui les déterminent (mais pas aux adjectifs de ces substantifs).

- Signes de **ponctuation** :

- point et virgule prennent un espace après mais pas avant ;

- point-virgule, point d'exclamation, point d'interrogation et deux-points prennent un espace avant et après (il n'y a pas de majuscule après deux-points sauf dans le cas d'une citation).

- **Écriture des nombres** :

- les nombres qui concernent l'information scientifique au centre de l'article sont écrits en chiffres, même lorsqu'ils sont inférieurs à 10 ;

- les nombres qui ne concernent pas l'information scientifique au centre de l'article sont écrits selon le code typographique, soit en lettres jusqu'à neuf et en chiffres à partir de 10.

- aucun nombre ne doit être situé en début de phrase (inversion de la phrase, utilisation de signes de ponctuation tels que deux points ou points virgules...) ; *exemple : Le nombre de cas détectés pendant les cinq mois de l'étude atteignait 24 ; parmi eux, 3 ont conduit à un décès et 9 à une hospitalisation supérieure à trois jours.*

- les nombres avec décimales s'écrivent avec une virgule et non un point (dans le cas de la reprise de tableaux publiés en anglais, penser à les corriger) ;

- les tranches de trois chiffres sont séparées par un espace insécable (1 843 752,2) ;

- les âges s'écrivent toujours en chiffres.